



CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

18 février 2019

Le Conseil des affaires étrangères, présidé par M^{me} Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, débutera à 9 heures par un débat sur les **questions d'actualité**, qui permettra aux ministres de passer en revue les problèmes pressants à l'ordre du jour international.

Le Conseil procédera également à un échange de vues sur la **Corne de l'Afrique**, à la suite de la visite effectuée dans la région par la haute représentante Federica Mogherini la semaine précédente.

Le Conseil aura une discussion approfondie sur l'**Ukraine**, notamment sur l'élection présidentielle et les élections législatives à venir, prévues respectivement les 31 mars et 27 octobre, ainsi que sur le processus de réforme et la situation dans le pays sur le plan de la sécurité.

Les ministres des affaires étrangères débattront en outre de la situation en **Syrie**, en particulier de l'évolution récente de la situation sur le terrain, ainsi que dans la perspective de la troisième conférence sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, qui se tiendra à Bruxelles du 12 au 14 mars 2019.

Au cours du déjeuner, les ministres des affaires étrangères se pencheront sur la situation au **Venezuela**, compte tenu des derniers développements intervenus et à la suite de la première réunion du **groupe de contact international** tenue à Montevideo le 7 février.

Le Conseil devrait adopter plusieurs décisions et conclusions sans débat, notamment des conclusions sur la situation au Yémen ainsi que sur la diplomatie climatique.

Possibilités de point presse:

+/- 08 h 50 Déclaration de la haute représentante, Mme Federica Mogherini, avant la session

+/- 14 h 30 Conférence de presse à l'issue du Conseil des affaires étrangères

[Conférences de presse et manifestations publiques par transmission vidéo](#)
[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Actualité

Le Conseil des affaires étrangères entamera ses travaux par un débat sur les questions d'actualité. La haute représentante et les ministres des affaires étrangères pourraient évoquer la situation en **République démocratique du Congo** après la prestation de serment du président Tshisekedi. Ils pourraient également soulever la question de l'entrée en vigueur de l'**accord de Prespa** permettant le changement de dénomination de la République de la Macédoine du Nord.

Corne de l'Afrique

Le Conseil débattre de la Corne de l'Afrique. La haute représentante devrait rendre compte aux ministres de la visite qu'elle a effectuée dans la région la semaine précédente. Cette discussion sera l'occasion de faire le point sur l'évolution de la situation dans la région depuis le dernier débat des ministres des affaires étrangères à ce sujet au sein du Conseil, qui a eu lieu le 25 juin 2018.

En particulier, les ministres devraient procéder à un échange de vues sur les évolutions politiques positives entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Dans ses conclusions du 19 novembre 2018 sur l'Éthiopie, le Conseil s'est réjoui des accords de paix historiques conclus entre l'Érythrée et l'Éthiopie. Le rétablissement des relations diplomatiques, l'ouverture des frontières et des liaisons terrestres ainsi que les visites politiques bilatérales de haut niveau impriment une dynamique pour mettre un terme à des décennies d'hostilité entre ces voisins.

Les ministres des affaires étrangères pourraient débattre de la manière dont l'UE peut soutenir l'occasion sans précédent d'accélérer la réconciliation et l'intégration économique pour tous les pays de la Corne de l'Afrique. L'UE œuvre activement à renforcer son partenariat avec la région, qui partage de nombreux intérêts communs avec elle, de la lutte contre le changement climatique et la stimulation de l'investissement à l'amélioration de la gestion des migrations et la création de perspectives pour les jeunes.

L'UE est très active dans la Corne de l'Afrique, à travers le dialogue politique, ses missions menées dans le cadre de la PSDC (politique de sécurité et de défense commune) (EU NAVFOR Opération Atalanta, EUCAP Somalia, EUTM Somalia) ainsi que la coopération au développement. Par l'intermédiaire des programmes régionaux et bilatéraux ainsi que du fonds fiduciaire pour l'Afrique, l'UE fournit plus de 3 milliards d'euros à la Corne de l'Afrique (2014-2020). L'UE a un représentant spécial pour la Corne de l'Afrique, M. Alexander Rondos, dont le mandat est de contribuer activement aux efforts déployés au niveau régional et international pour parvenir à une paix, à une sécurité et à un développement durables dans la région ainsi que pour renforcer la qualité, l'intensité et l'incidence de l'action pluridimensionnelle que mène l'UE dans la Corne de l'Afrique.

[Corne de l'Afrique et mer Rouge: le Conseil adopte des conclusions, 25 juin 2018](#)

[Déclaration de la haute représentante, Federica Mogherini, sur la réconciliation et l'intégration économique dans la Corne de l'Afrique, 14 novembre 2018](#)

[Éthiopie: le Conseil adopte des conclusions, 19 novembre 2018](#)

[La haute représentante, Federica Mogherini, rencontre le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, 24 janvier 2019](#)

Ukraine

À l'occasion du 5^e anniversaire du mouvement Euromaïdan, le Conseil aura un échange de vues sur l'Ukraine. Dans la perspective de l'élection présidentielle (31 mars), la discussion permettra un large échange de vues, portant sur le processus de réforme comme sur la situation en matière de sécurité et la situation humanitaire, en particulier dans l'est de l'Ukraine et en mer d'Azov.

Les ministres discuteront du processus de réforme en Ukraine et de la manière dont l'UE pourrait contribuer au maintien de la dynamique de réforme, en promouvant la mise en œuvre de l'accord d'association / l'accord de libre-échange approfondi et complet, et en veillant à la pérennité des résultats obtenus. Ils pourraient insister sur les progrès considérables accomplis ces dernières années dans le cadre du travail de réforme, ainsi que sur l'importance de garder le rythme, y compris en période préélectorale. Ils pourraient souligner les avancées constatées dans les réformes économiques, notamment celles du système fiscal, ainsi que dans le secteur bancaire et le système de marchés publics. Les ministres pourraient insister sur la nécessité de continuer à donner une priorité particulière à la lutte contre la corruption, à l'État de droit et à la réforme du pouvoir judiciaire et du ministère public. La réforme du secteur de l'énergie est aussi particulièrement importante.

Les ministres des affaires étrangères pourraient également discuter de ce que l'UE pourrait faire pour contribuer à faire en sorte que l'élection présidentielle et les élections législatives en Ukraine soient bien ordonnées, et à renforcer le respect de la démocratie, l'État de droit, la liberté des médias, un environnement propice à l'action de la société civile, et la protection des minorités dans le pays. Il est par ailleurs prévu que les ministres procèdent à un échange de vues sur la situation en matière de sécurité et la situation humanitaire dans les régions d'Ukraine touchées par un conflit, et sur la manière dont l'UE pourrait contribuer à une amélioration de la situation. Ils discuteront aussi de la situation en et autour de la mer d'Azov et de la militarisation accrue de la région, du soutien socioéconomique que l'UE pourrait apporter à la région et de la manière d'assurer le passage libre et sans entrave dans le détroit de Kertch.

Ils réaffirmeront leur attachement sans faille à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de l'Ukraine. L'UE continue de condamner l'annexion illégale de la Crimée et de Sébastopol par la Fédération de Russie, la construction du pont sur le détroit de Kertch sans l'accord de l'Ukraine et la poursuite de la militarisation de la péninsule et de la mer d'Azov. L'UE continue de soutenir les efforts diplomatiques déployés pour trouver une solution pacifique et durable au conflit dans l'est de l'Ukraine grâce à la mise en œuvre intégrale des accords de Minsk. Elle compte sur la libération immédiate de tous les citoyens ukrainiens détenus illégalement en Russie et dans la péninsule de Crimée.

Le Conseil a discuté pour la dernière fois de l'évolution de la situation en Ukraine lors de sa session du 10 décembre 2018. Les ministres des affaires étrangères ont rappelé la vive préoccupation que leur inspire le dangereux regain de tensions intervenu dans la mer d'Azov et dans le détroit de Kertch. Le même jour, la haute représentante et les ministres des affaires étrangères ont eu un échange de vues avec le ministre ukrainien des affaires étrangères, M. Pavlo Klimkin.

[Relations de l'UE avec l'Ukraine \(informations générales\)](#)

Syrie

Le Conseil débattrait de la Syrie à la lumière de l'évolution récente de la situation dans le pays et dans la perspective de la troisième conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, qui se tiendra du 12 au 14 mars 2019.

Les ministres devraient discuter des moyens de soutenir le nouvel envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie, M. Geir Pedersen, qui a pris ses fonctions le 7 janvier 2019, dans les efforts qu'il déploie pour trouver une solution négociée, tenable et permanente. La haute représentante s'est entretenue avec lui, lui indiquant que l'UE continuait à soutenir pleinement ses efforts et le processus de paix de Genève pour la Syrie mené sous l'égide des Nations unies, qui reste essentiel à la mise en œuvre de la résolution 2254 du Conseil de sécurité de l'ONU, une transition politique crédible en Syrie étant l'unique solution durable à long terme au conflit.

Les ministres des affaires étrangères devraient rappeler les principaux messages retenus dans les conclusions du Conseil du 16 avril 2018. Dans ces conclusions, l'UE a affirmé une nouvelle fois, d'une part, que toute solution durable au conflit nécessitait une véritable transition politique conformément à la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies et au communiqué de Genève de 2012 négocié par les parties syriennes dans le cadre du processus de Genève mené sous l'égide des Nations unies et, d'autre part, qu'elle demeurerait attachée à l'unité, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'État syrien. Le Conseil a également souligné que l'obligation de rendre des comptes et une justice transitionnelle fondée sur le respect de la légalité qui favorise une véritable réconciliation nationale constituaient une condition préalable à l'instauration d'une paix durable en Syrie. Elle a en outre réaffirmé qu'elle ne serait disposée à contribuer à la reconstruction de la Syrie que lorsqu'une transition politique globale, véritable et inclusive aurait réellement été amorcée.

Les ministres des affaires étrangères discuteront également des préparatifs de la troisième conférence de Bruxelles qui se tiendra du 12 au 14 mars 2019 sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région. L'objectif global de la conférence est de soutenir la population syrienne et de mobiliser davantage la communauté internationale à l'appui des efforts déployés pour parvenir à une solution politique durable à la crise syrienne. Comme lors des deux éditions précédentes, la conférence abordera les problèmes les plus importants en matière d'aide humanitaire et de résilience auxquels sont confrontés les Syriens et les communautés accueillant des réfugiés syriens, aussi bien à l'intérieur du pays que dans les pays de la région. Elle réaffirmera par ailleurs le soutien politique et financier de la communauté internationale aux voisins de la Syrie, notamment le Liban, la Jordanie et la Turquie ainsi que l'Iraq et l'Égypte. Elle devrait être la principale conférence pour les annonces de contributions en faveur de la Syrie et des pays de la région en 2019.

Le Conseil a mis en place de manière autonome une série de mesures restrictives en 2011. Ces mesures visent les personnes responsables des actes de répression violente à l'égard de la population civile en Syrie, ainsi que des personnes et entités qui leur sont associées. On compte actuellement 270 personnes et 72 entités soumises à une interdiction de pénétrer sur le territoire de l'UE et à un gel de leurs avoirs, auxquelles ont été ajoutés tout récemment, le 21 janvier dernier, onze hommes d'affaires et cinq entreprises qui profitent du régime syrien et/ou le soutiennent. Le même jour, le Conseil a également sanctionné cinq agents syriens directement impliqués dans les activités du centre chargée du développement et de la production d'armes chimiques, le Scientific Studies and Research Centre (SSRC). Le Conseil a fait savoir que l'UE envisagera de nouvelles mesures restrictives contre la Syrie tant que la répression se poursuivra.

[Syrie: réponse du Conseil à la crise](#)

[L'UE accueillera la troisième conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région lors de la dernière semaine de mars 2019](#)

[La haute représentante, M^{me} Mogherini, s'entretient avec le nouvel envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie, M. Geir Pedersen, le 8 janvier 2019](#)

Venezuela

Au cours du déjeuner, les ministres des affaires étrangères se pencheront sur la situation au Venezuela, dans le prolongement de la première réunion du groupe de contact international (7 février, Montevideo, Uruguay). L'UE a décidé d'instaurer le groupe de contact international sur le Venezuela dans le but de contribuer à créer les conditions de l'avènement d'un processus politique et pacifique permettant aux Vénézuéliens de déterminer leur propre avenir grâce à la tenue d'élections libres, transparentes et crédibles, dans le respect de la Constitution du pays.

Le groupe de contact international réunit l'UE et huit de ses États membres (Allemagne, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède) ainsi que des pays d'Amérique latine (Bolivie, Costa Rica, Équateur et Uruguay). Lors de leur première réunion, les membres du groupe de contact international ont appelé à la fois à une solution politique et à la tenue d'une élection présidentielle libre et équitable.

Dans ce contexte, les ministres des affaires étrangères devraient discuter des prochaines étapes et de la marche à suivre pour parvenir à une solution démocratique pacifique et inclusive, qui constitue la seule voie durable pour sortir de l'impasse politique actuelle et de la grave crise sociale qu'elle a provoquée. Comme indiqué dans sa déclaration du 26 janvier, l'UE soutient sans réserve l'Assemblée nationale, seul organe démocratique légitime du Venezuela, dont les pouvoirs doivent être restaurés et respectés, notamment les prérogatives et la sécurité de ses membres. L'UE a demandé instamment la tenue urgente d'une élection présidentielle libre, transparente et crédible, conformément aux normes démocratiques internationalement reconnues et à l'ordre constitutionnel vénézuélien.

Les ministres des affaires étrangères pourraient également se pencher sur la situation humanitaire catastrophique au Venezuela et examiner ce que l'UE pourrait faire pour aider davantage le peuple vénézuélien ainsi que les communautés d'accueil des pays voisins. Jusqu'à présent, l'UE a mobilisé 62 millions d'euros d'aide à la population vénézuélienne.

Le 13 novembre 2017, le Conseil a instauré des mesures restrictives à l'encontre du Venezuela. Ces mesures comprennent notamment un embargo sur les armes et les équipements destinés à des fins de répression interne ainsi qu'une interdiction de pénétrer sur le territoire de l'UE et un gel des avoirs à l'égard de 18 fonctionnaires responsables de violations des droits de l'homme. Les mesures restrictives visent à contribuer à la recherche de solutions communes démocratiques susceptibles d'assurer la stabilité politique du pays et de lui permettre de répondre aux besoins pressants de la population.

[Venezuela: la réponse du Conseil à la crise](#)

[Déclaration de la haute représentante, au nom de l'UE, sur la situation au Venezuela, 26 janvier 2019](#)

[Intervention de la haute représentante Federica Mogherini lors de la conférence de presse qui a suivi la première réunion inaugurale du groupe de contact international sur le Venezuela, 7 février 2019](#)

[Délégation de l'Union européenne au Venezuela](#)

[Groupe de contact international - Mandat](#)

Divers

Le Conseil devrait adopter un certain nombre de décisions et de conclusions sans débat.

Conclusions du Conseil sur le Yémen

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la situation au Yémen. Le Conseil devrait réaffirmer l'attachement de l'UE à l'unité, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Yémen.

Le Conseil devrait accueillir favorablement l'accord de Stockholm conclu en décembre 2018 entre les représentants des parties yéménites, sous l'égide des Nations unies. Dans ses conclusions, le Conseil devrait affirmer que l'UE et ses États membres continueront de collaborer activement avec toutes les parties au conflit et sont déterminés à continuer d'appuyer le processus politique mené sous l'égide des Nations unies, notamment à travers un dialogue politique avec les acteurs régionaux concernés, en vue de continuer à produire des résultats tangibles, de mettre un terme au conflit et de promouvoir l'amélioration de l'environnement régional.

Le Conseil réaffirmera que seule une solution politique négociée et inclusive peut mettre fin au conflit au Yémen. Il devrait inviter toutes les parties à rester engagées en faveur du processus mené sous l'égide des Nations unies dans la perspective des pourparlers à venir et réaffirmer que seules des négociations caractérisées par la participation effective de toutes les parties concernées, y compris la société civile, les femmes et les jeunes, peuvent permettre d'assurer une paix durable.

En ce moment crucial pour l'avenir du Yémen, le Conseil réaffirmera que l'UE soutient sans réserve le processus politique conduit par les Nations unies et l'action de l'envoyé spécial, Martin Griffiths, ainsi que de la mission des Nations unies en appui à l'accord sur Hodeïda (MINUAAH). Depuis le début du conflit, l'UE a apporté une aide de plus de 560 millions d'euros.

[Relations UE-Yémen \(fiche d'information\)](#)

[Déclaration de la haute représentante, au nom de l'UE, sur les consultations tenues en Suède entre les représentants des parties yéménites et sur l'accord de Stockholm, 16 décembre 2018](#)

Conclusions sur la diplomatie du changement climatique

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la diplomatie climatique. Il devrait rappeler que le changement climatique constitue une menace directe et existentielle qui n'épargnera aucun pays. Dans ces conclusions, le Conseil notera que le monde subit d'ores et déjà de nombreux effets dévastateurs du changement climatique, et que cependant l'action engagée pour y remédier demeure insuffisante.

Le Conseil devrait réaffirmer son indéfectible attachement à l'accord de Paris, principal cadre multilatéral régissant l'action mondiale face au changement climatique. Il devrait saluer le résultat positif de la 24e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 24).

Ces conclusions aborderont les aspects suivants:

- l'ambition dans l'action climatique ne porte pas seulement la réduction des gaz à effets de serres, il s'agit aussi de faire face aux impacts du changement climatique sur la paix et la sécurité;
- compte-tenu des avertissements scientifiques, 2019 est une année cruciale pour accélérer l'action pour le climat en Europe et augmenter le niveau d'ambition mondial dans le contexte de l'objectif d'un développement durable, au niveau des Nations unies;
- le leadership de l'UE en matière d'action pour le climat repose sur une position progressiste en Europe lui, les ministres appuyant la vision stratégique à long terme de la Commission européenne pour une économie prospère, moderne, compétitive et climatiquement neutre;
- renforcer davantage le travail de coopération et de soutien mené au niveau international par l'UE dans le domaine climatique.

[Diplomatie climatique: le Conseil adopte des conclusions, 26 février 2018](#)

Conseil sur les priorités de l'UE en 2019 dans les enceintes des Nations unies compétentes en matière de droits de l'homme

Le Conseil devrait adopter des Conseil sur les priorités de l'UE en 2019 dans les enceintes des Nations unies compétentes en matière de droits de l'homme. Il devrait réaffirmer que l'UE est déterminée à promouvoir et protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit, qui jouent aussi un rôle essentiel pour assurer la paix et une sécurité durable, en tant que pierres angulaires de son action extérieure.

Dans ces conclusions, l'UE soulignera que l'UE continuera à dénoncer les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits, quel que soit l'endroit où elles sont commises, à engager les acteurs étatiques et non étatiques à prévenir ces violations et atteintes et à y mettre immédiatement fin, ainsi qu'à veiller à ce que justice soit faite et que des comptes soient rendus.

Le Conseil réaffirmera que l'UE utilisera l'ensemble des instruments et enceintes existants pour honorer ses engagements à l'égard des droits de l'homme et promouvoir les droits de l'homme à l'échelle mondiale, notamment dans le cadre du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, de l'Assemblée générale des Nations unies, du Conseil de sécurité des Nations unies et de toute autre enceinte pertinente, dans le respect du traité UE et de la charte des Nations unies.

L'UE devrait réaffirmer que tous les droits de l'homme doivent être réalisés dans le monde entier, aussi bien les droits civils et politiques que les droits économiques, sociaux et culturels, et qu'il n'existe pas de hiérarchie des droits de l'homme.

Les conclusions du Conseil sur les priorités de l'UE dans les enceintes des Nations unies compétentes en matière de droits de l'homme sont adoptées sur une base annuelle.

[Protection et promotion des droits de l'homme](#)